



Frère non solvable à aider

Par **LEVRAUX**, le **02/09/2008** à **13:09**

Bonjour

Mon frère est représentant à son compte (sarl), 45 ans. Son entreprise est dans le rouge depuis plusieurs années et il ne travaille plus sérieusement. Sa société est interdite bancaire. Il a emprunté de grosses sommes à plusieurs personnes et ne rembourse jamais. Il est en instance de divorce depuis plus de 2 ans. La maison qu'il a avec son ex a été construite sur un terrain appartenant aux parents de son ex qui l'a mis en location. Il fait comme si de rien était et continue de vivre sur un grand pied avec l'argent des autres. Il coupe les liens avec son entourage, mais il m'écoute encore un peu. Je voudrais savoir ce que je peux faire. Il a une fille à charge et vient de l'inscrire dans une école privée qu'il ne peut payer. Sa dernière amie vient de porter plainte contre lui pour coups avec témoins. Elle veut rompre, mais il pense que ce sont les parents de cette amie qui la force à rompre et porter plainte. Il a fait plusieurs tentatives de suicide sans avoir été à l'hôpital : alcool et médicaments. Il ment. Il est dans une spirale infernale qui l'entraîne vers le bas. Que puis-je faire pour l'aider malgré lui. Cela fait plusieurs tentatives avec mes parents que nous faisons pour le mettre sur le droit chemin mais il prend des bonnes résolutions le soir, le lendemain matin il a tout oublié. Je pense qu'il a besoin d'être suivi médicalement, que sa société doit être liquidée, qu'il doit se reconstruire sur tous les plans, mais je ne sais pas comment on peut l'aider. Comment m'y prendre juridiquement pour l'aider ?

Par **jeetendra**, le **02/09/2008** à **16:03**

bonjour, [fluo]le plus gros du travail doit venir de votre frère[/fluo], qui doit immédiatement prendre contact avec le tribunal de commerce pour la procédure de liquidation de son entreprise, ensuite qu'il se trouve un travail, par contre les dettes il aura à les rembourser, un

plan d'apurement sera fixé, les créanciers n'ont pas du tout une ame de philanthrope, vous pouvez l'aider plutot pour ses besoins courants et surtout pour son enfant, lui trouver un bon avocat, il va en avoir besoin, courage, cordialement